REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS/CIAS: CCAS PANISSIERES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES (2)

Numéro SIRET: 26420263100018

POSTE COMPTABLE: SCG DE FEURS

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: CCAS PANISSIERES (3)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
	25
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées fors AP	29
A3 - Section d'investissement - Depenses - Détail des opérations d'équipement gérées nots Al	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	5,
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1,900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1,903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet Sans Objet
A1,904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1,905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1,906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2,931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2,937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2,938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	·
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11,1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11,2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	42

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce règime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

	I – INFORMATIONS GENERALES	l l
	INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α
	Informations statistiques	
		Valeurs
opulation totale		
	Informations fiscales (N-2)	
		Collectivité

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	1
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	

Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

⁽¹⁾ A remselgner selon les dispositions législatives et réglementaites applicables à la coltectivité. Informations comprises dans la fiche de répertition de la DGP de l'exercice N-1, établie sur le base des informations N-2 (transmise par les senéces préfectoreux).

(2) Les raifos s'appuyant sur l'ancours de las delte ec calculents à partir du montant de la delte au 1^{res} janvier N.

(3) L'encours de delte delt comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la tol n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portent altribution des avances remboursables our les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A el 1695 du code général des impôts

(4) Pour les syndicets mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget ;

- assemblee distribute desirbe device in place it bruger; au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement; au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement; sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement »; sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II -- En l'absence de mention au paragraphe i ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formet sur chaput des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formet pour tes chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

 Fonctionnement : 7.5 %

 Investissement : %
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisetion de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VIII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par α du chapitre n ou α de l'article »,
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la linkto de 7,5% des dépenses réciés de chaque socion.

 (4) A compléter par un seul des deux choix autvants, selon les dispositions législatives at réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaira ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (6) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé » BP + BS + DM.
- (6) A complèter par un seul des trois choix sulvants : - sans reprise des resultats de l'exercico N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ; avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I INFORMATIONS GENERALES	
	- 04
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	61

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	11 783,48	12 378,56		
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	
Fonctionnement	11 783,48	12 378,56	(4) 0,00	A3 595,08

		RESTES A REALISER N-1				
		Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	+	0,00	(+ V	0,00	B1	0,00
Investissement	1	0.00	UL	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	i ii	0,00	IV	0,00		0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	595,08
Investissement	A2 + B2	6,00
Fonctionnement	A3 + B3	595,08

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise antilicipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) indiquer le signe — si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Sodie d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1, Indiquer le signe — al dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1, Indiquer le signe — al déficiteire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe — si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'IN	VESTISSEMENT - TOTAL	(l) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'Investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE F	ONCTIONNEMENT - TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT - TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lleu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			ı II
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REP	ORTS	A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	*	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	BAG C-14. Heriandan de la cardiar d'investignement reporté (4)	ement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) + + + + + + + + + + + + + + + + + + +	(sl solde positif)
	BUT SOIDE DE EXECUTION DE 12 SECUDIT DE INVESTISSEMENT (EPONE (1)		0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au litre du présent budget	12 725,00	14 000,88
	+	+	÷
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	8,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	1 275,88	0,00
		a	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	14 900,88	14 000,88
		44 222 22	14 000,88

⁽¹⁾ A servir uniquement on cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en ces de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mendalées et non rattachées telles qu'elles ressoritssent de la comptabilité des engagements ; et en receites certaines n'ayant pas donné lleu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandalées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressoritssent de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites certaines n'ayant pas donné lleu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressoritssent de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites certaines n'ayant pas donné lleu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressoritssent de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites certaines n'ayant pas donné lleu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressoritssent de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites certaines n'ayant pas donné lleu à l'exercice précédent telles qu'elles ressoritssent de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites certaines n'ayant pas donné lleu à l'exercice précédent telles qu'elles ressoritssent de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites certaines n'ayant pas donné lleu à l'exercice précédent telles qu'elles ressoritssent de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites certaines n'ayant pas donné lleu à l'exercice précédent telles qu'elles ressoritssent de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites certaines n'ayant pas donné lleu à l'exercice précédent telles qu'elles ressoritssent de la comptabilité des engagements ; et en receites, aux receites certaines n

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant
Numéro	Litellé		
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ il s'agil des AP nouvelles qui sont votées lors de la séerce d'adoption du budget. Calq concerne des AP relatives à de nouvelles progrenmations pluriannuelles mais également des AP modifiemi un stock d'AP exisiant.

(2) L'assemblés peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, cas AP sont automatiquement annulées al alles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II .
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé	, ,,	
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées fors de la séance d'adoption du budget. Ceta concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existent.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses impréviees ». Leur montant ast limité à 2 % des dépenses réclies de la saction correspondente. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées el elles n'ont pas été angagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (≃ RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporetles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimitées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
	sections (7)				·	
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre (issement	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	=				This is a section and the Tar Tar		U_010_1U_01
		TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- 12						

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
	

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
7,000		

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précèdent,

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (≃ RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investIssement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de	0,00	4 6 6 5 5 6	0,00	0,00	0,00
	fonctionnement (10)					
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
	sections (10) (11)					
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,90	0,00	0,00
					<u> </u>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

⁽⁷⁾ Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (≈ RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	80,00	80,00	80,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	1 145,00	1 145,00	1 145,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	0,00	0,00	12 725,00	12 725,00	12 725,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles de	0,00	0,00	12 725,00	12 725,00	12 725,00
fonctio	nnement					
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00

	TOTAL	0,00	0,00	12 725,00	12 725,00	12 725,00
	les dépenses d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00

555					+
	-	ים	002 RESULTAT REP	ORTE OU ANTICIPE	1 275,88
					=
		TOTAL DES DEPENS	SES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	14 000,88

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assembl ée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	7 650,00	7 650,00	7 650,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	2 050,88	2 050,88	2 050,88
Total de	os recettes de gestion courante	0,00	0,00	14 000,88	14 000,88	14 000,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	14 000,88	14 000,88	14 000,88

042	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (4) (5)				0.00
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00	0,00	0,00	0,00
	section (4)				
Total de	es recettes d'ordre de	0,00	0,00	0,00	0,00
fonction	nnement				

Ī	TOTAL	0,00	0,00	14 000,88	14 000,88	14 000,88
L				,		

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

	_
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULI	EES 14 000,88

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II.
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	00,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	00,0
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

İ	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
		=	
İ	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0.00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	11 500,00		11 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	80,00		80,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 145,00	0,00	1 145,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	Control of Antonio (Control of	0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	12 725,00	0,00	12 725,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 275,88
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 000,88

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses Imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des blens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ii_
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de lialson : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	00,0
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
+	
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 300,00		4 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	7 650,00		7 650,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	2 050,88	0,00	2 050,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	14 000,88	0,00	14 000,88

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FO	NCTIONNEMENT CUMULEES	14 000,88

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5),
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la savie autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	Ш
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

			FS

Passemblée sur Précédent (1) Passemblée sur Passe					DEPENS	:5				*****
TOTAL 0,00		Chapitre	budget	RAR N-1	l'assemblée sur les AP lors de la séance		i'assemblée	information, dépenses gérées dans le	Information, dépenses	. ,
RSA 0,00 0		- III MATTER I I I I I I I I I I I I I I I I I I I								III ≃ 1 + II
Immobilisations incorporelles (sauf 204) 0,00		TOTAL	0,00	0,00	0,00	· ·	0,00		0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (9) 0,00 0,0	018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reques en affectation 0,00 0,	204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324) 0,00 0,0	21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement 0,00 0	23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations, fonds divers et réserves 0,00		Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement 0,00	Total	des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (sauf 168 non budgétaire)	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	12.50	0,00	0,00
1688 non budgétaire)	13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	16		0,00	. 0,00		0,00	, 0,00		0,00	0,00
27 Autres Immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Dépenses Imprévues (dans le cadre d'une AP)	26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
d'une AP	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15 Chapitres d'opérations pour compte de lers (4) 0,00 0,	020				0,00					
Stars (4) Star	Total	des dépenses financières	0,00	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
340 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) 0,00 0	45		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
sections (5) (6) Opérations patrimoniales (7) 0,00 0,00 0,00 0,00	Total	des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	040	sections (6) (6)	ĺ			·	· .		· ·	0,00
Total des dépenses d'ordre 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00	* a * 2 * 2 * 2 * 2 * 2 * 2 * 2 * 2 * 2	0,00	0,00
	T'otal	des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
		-

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information, dépenses gérées dans le	Pour Information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı	budgétaire (2)		l u	cadre d'une AP	Actes unto ML	IR = 1 + ft
Total des dépenses d'investissement cumulées						0,00			

- (1) Voir état 15 pour le contenu du budget précident.
 (2) la fugit des AP nouvelles qui sont votes fors de le séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles meis également les AP modifiant un stock d'AP existent.
 (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations pour compte de liers.
 (5) C. définition du chapitre des opérations d'order (D 104 = RF 042).
 (6) Aucune prévision budgétaire ne doit liguer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (7) C. définition du chapitre des opérations d'order (D 104 = RF 041).
 (6) Le solice d'exécution reporté ost le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report el non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

			RECETTES			
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			. 1		И	(II = I + 1)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporaties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00	. 0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
Affectation au compte 1068 (8)	0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		1		II	[= +

Total des recettes d'investissement cumulées	0,08

- (1) Voir état I-B pour la contenu du budget précédent.
 (2) Voir l'état IV-85 pour la détail des opérations pour compte de tiers.
 (3) Ci. définition du chapitre des opérations pour compte de tiers.
 (4) Les comptes 15, 29, 31, 49 et 89 peuvent figurer dans la détail du chapitre si la collectinité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Auxuna prévision budgétaire ne doit figurer à fairlie 192 (ci. chapitre si la collectinité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (6) Ci. définition du chapitre des opérations d'ordre (Di 041 = Ri 041).
 (7) Le solée d'exécution reporté est le résultait constaté de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des soles des résultaits de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des soles des résultaits de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des soles des résultaits des l'exercices précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des soles des résultaits des l'exercices précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des soles des résultaits des l'exercices précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des soles des résultaits des l'exercices précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des soles des régiments des l'exercices précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des soles des régiments des l'exercices précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des soles des régiments des l'exercices précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des régiments des l'exercices précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des régiments des l'exercices des régiments des l'exercices des régiments des l'exercices des régim (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » ast un chapitre globelisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

137	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séence budgétaire (3)	Propositions nouveltes	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,08	0,00	0,00	0,80	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00	0,00	8	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					100
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	tre 0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	10 3 10 9 10		0,00	0,00	de la company	0,00	0,00	
Total de:	s dépenses d'ordre	0,00	11 May 17 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		0,00	0,00	200000000000000000000000000000000000000	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Détellier les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir était I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) il vagit des AP nouvelles qui sont voites bres de la séance d'édoption du budget. Cals concerne les AP relaitives à de nouvelles programmetions plutiannuelles mais àgalement les AP modifiant un stock d'AP entaient.
(4) Voir était III-A2. I pour le détait des opérations d'équipement.
(5) il y a autent de ligne que d'opération pour compté de îters.
(6) Ct. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire on de li figure et l'article 192 (ct. chapitre 024 « produit des cessione d'immobilisations »).
(8) Ct. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comples 204 et 2924.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III .
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	A3

	Chap. / art. (1)	Pour mémoirs, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı			()(= 1 + 1
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de llaison : affectation (BA,règie)	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	cettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de liers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	cettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	Yayas garage	0,00	0,00	0,00
Total des re	cettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformèment au plan de comptes.
(2) Yor était 1-8 pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 188 et 16449.
(4) Exceptionneltement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en récelles réelles en cas de réducilon ou d'annulation de mandate donnant lieu à reversement.

- (6) Vel/ l'annexe IV-B5 pour le détait des opérations pour compte de iters.
 (6) Ct. définition du chapitre des opérations d'ordre (70 40 = 10F 042).
 (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 9 peuvent figurer dans la détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions bidgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires explicables.
 (8) Aucune prévision budgétaire ne deit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cassions d'immobilisation» »).
 (9) Ct. définition du chapitre des opérations d'ordre (20 041 = 10 041).
 (10) Le chapitre 204 « Subventione d'équipement versées » est un chapitre globelisé regroupant les comples 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	(11
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

				DEPENSE	s				
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	12 725,00	12 725,00	0,00	12 725,00	12 725,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		80,00	80,08		80,00	80,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00	A9496.	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	1 145,00	1 145,00	0,00	1 145,00	1 145,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	12 725,00	12 725,00	0,00	12 725,00	12 725,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 (A) 3 (A) (A)	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	12 725,00	12 725,00	0,00	12 725,00	12 725,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	1.5		0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00	V 45 / 35 /	1000 1000	0,00	0,00	克勒斯尼亚	0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	1 275,88
	14 000,88
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	14 000,88

- (1) Volir étal I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont volées lors de la séance d'adoption du budget. Cele concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) Les comptes 98 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) inscrite en cas de raprisa des résultats de l'exercice prácadent (après vote du compte administratif) ou si raprise anticipée des résultats.

	The state of the s	
E	III – VOTE DU BUDGET	
	III — VOIL DO BODOLI	,
Ì	SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	. в 1
- 1	QUOTION DE L'ONGTIONNEMENT TOES ENGLISEE	·

_				

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	14 000,B8	14 000,88	14 000,88
013	Atténuations de charges (2)	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	7 650,00	7 650,00	7 650,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	2 050,88	2 050,88	2 050,88
Total d	es receltes de gestion des services	0,00	0,00	14 000,88	14 000,88	14 000,88
76	Prodults financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réalles	0,00	0,00	14 000,88	14 000,88	14 000,88
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	100	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre	0,00	5 (5 (6 (6 (5 (5 (5 (5 (5 (5 (5 (5 (5 (5 (5 (5 (5	0,00	0,00	0,00

	R002 Resultat reporte ou anticipe (7) 0,00
L v mass	
	- 7/4
	Total des recettes de fonctionnement cumulées 14 000,88

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recates imputées aux chapitres 15 à ct 017.
(3) Cf. déficillon du chapitre des opérations d'ordre (196° 042 = Di 040).
(4) Les comptes 75 pavirent figurer dans la détail du chapitre ai la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune précise budgétaires de l'exercise précédent (après voie de stocks ou lifées à la tenue d'un inventelles parmanent simplifié.
(7) Inscrite en cas de reprise des résultais de l'exercise précédent (après voie du compte administraté) ou et reprise antidépée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1	budgétaire (3)		II .	d'une AE)[[= +
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	12 725,00	12 725,00	0,00	12 725,00	12 725,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60623	Allmentation	0,00	0,00	1.0	9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00
60832	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6238	Divers	0,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		80,08	80,00		80,00	80,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		80,00	80,00		80,00	80,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
018	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	1 145,00	1 145,00	0,00	1 145,00	1 145,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65138	Autres secours	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	160,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		345,00	345,00	0,00	345,00	345,00
65888	Autres	0,00	0,00		160,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	12 725,00	12 725,00	0,00	12 725,00	12 725,00
66	Charges financières	0,00	0,00	3-4-2	0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Grédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des o	charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,90	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des o	lépenses réelles	0,00	0,00	0,00	12 725,00	12 725,00	0,00	12 725,00	12 725,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00	0.9003		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses d'ordre	0,00	63176.3556	100000	0,00	0,00	10 May 10	0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)						
Montant des ICNE de l'exercice	00,0					
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00					
≃ Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00					

⁽¹⁾ Delatiler les articles utilides conformément au plan de comptes.
(2) Voir était I-B pour le conformé du budget précédent.
(3) l'égit des At nouvelles qui sont vedes les de la séance d'adoption du budget. Cels concerns les AE reletives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses impublées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frisis de pranonte lont excutuse des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le règime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ct. définitions des chapitres des opérations d'extre (DF 642 = RF 649), DF 643 = RF 649,
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit liquere van articles 675 et 1875 (ct. chapitre 024 » produit des cassions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à rétracer les opérations particulières telles que les opérations de stocke ou tilées à la tenue d'un inventaire permanant.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inferieur au montent de l'exercice N-1, le montant du compte 65112 sera négalif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	14 000,88	14 000,88	14 000,88
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	7 650,00	7 650,00	7 650,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	650,00	650,00	650,00
76	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	2 050,88	2 050,88	2 050,88
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	350,88	350,88	350,88
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
Total des rece	ttes de gestion des services	0,00	0,00	14 000,BB	14 000,88	14 000,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes réelles	0,00	0,00	14 000,88	14 000,88	14 000,88
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des tCNE de l'exercice N-1	0,00
□ Différence ICNE N ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les afficies utilitée conformément au plan de comptes.
 (2) Voir était 1-5 pour le contenu du budget précédent.
 (3) Hors récettes impuées aux chapitres of 16 et 61 7.
 (4) Cr. défaitions du chapitre des opérations d'ordre (16° 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
 (5) Auxuru prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 776 et 776 et 776 (cf. chapitre 024 » produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans la défait du chapitre el la collectivité a opté pour le régions des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) Ca chapitre est destiné à retracer les opérations particulitées siteles que les opérations de sitois su lides à la terrue d'un inventaire permanent simplifié.
 (8) Destiné à retracer le prétérement de la part non départementale de la taxe.
 (9) Sit la montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice »1, il emontant du compte 7622 sons négalif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	<u> </u>
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Soide d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Soide des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Receite"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	0,00	1 0,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	00,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (4)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35.,.	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires affárentes

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisent la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 12 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES:

Pour : A A
Contre : O
Abstentions : O

Date de convocation : 10/03/2025

Présenté par M MOLLARD Maire (1), A PANISSIERES, le 31/03/2025

Délibéré par l'assemblée les membres du CCAS(2), réunie en session du 31 mars 2023

A Panissières, le 31/03/2025

BEFORT Jean-Marc

PLASSE Elodie

SEYVE Véronique

TERRAILLON Régine

REY Annie

Les membres de l'assemblée délibérante les membres du CCAS (2),(3).

BERNE Maxime

BONNET Philippe

BOREL Anne-Marie

DUCHENE Colette

DUCREUX Josée

MELAY Bernard

MOLLARD Christian

Certifié exécutoire par M MOLLARD Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2025, et de la publication le 04/04/2025

A, le 31/03/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

